



Solution Carrelage

FeRC - Fédération Romande du Carrelage

Revue officielle
de la branche du carrelage



20 ans de la FeRC

Nous construisons ensemble
l'avenir de la profession

Former la relève

Le FFP Carrelage soutient
la jeune génération de carreleurs

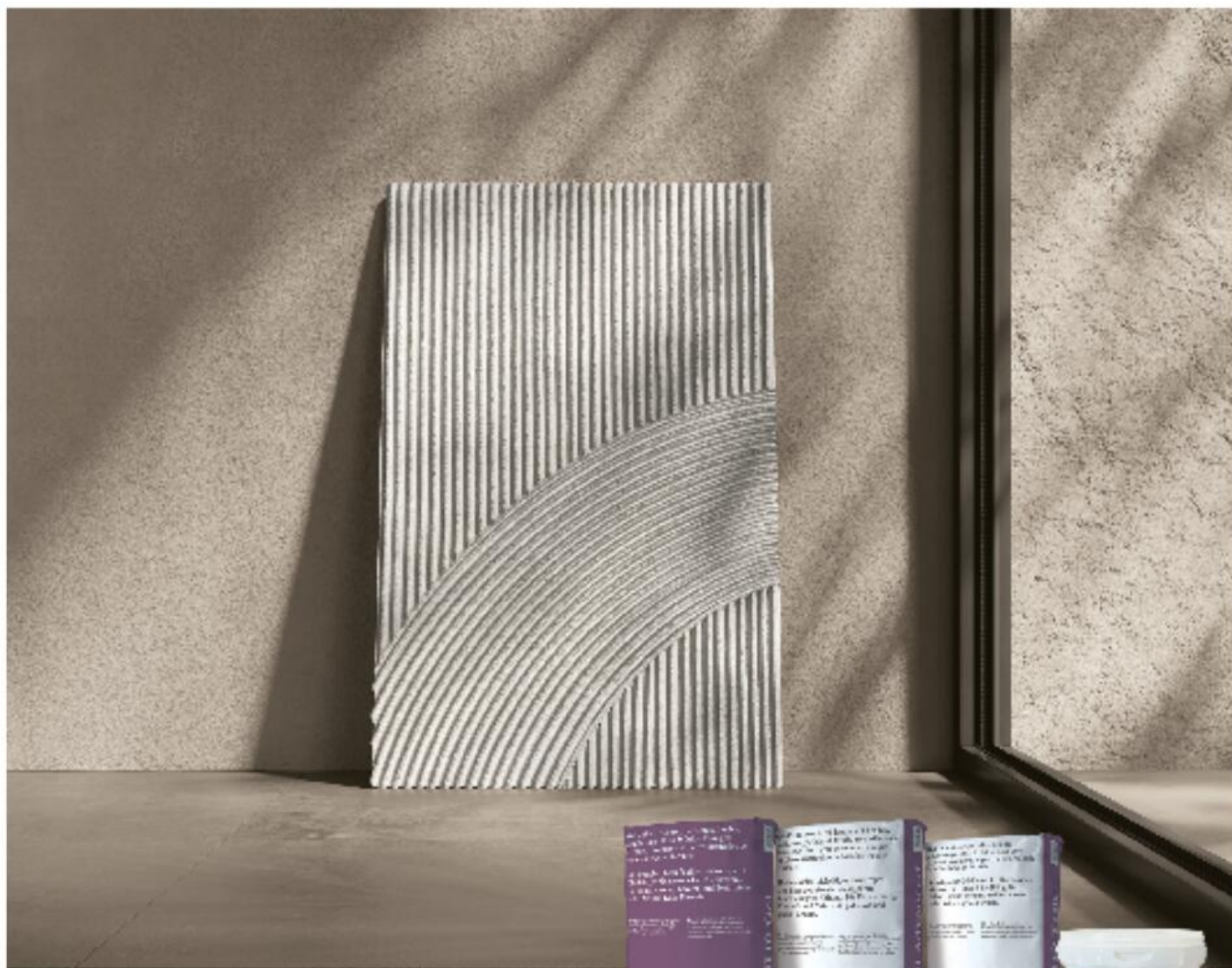
Répertoire des professionnels
de pose et commerce
de carrelage (p. 27)

Numéro 1-2026

Gels-colles H40



L'art derrière tout type de système de pose.



Kerakoll présente la nouvelle gamme de gels-colles H40. Une offre exhaustive pour répondre aux exigences techniques des chantiers d'aujourd'hui. La maniabilité optimale de toujours, combinée à des performances excellentes et calibrées pour tout type de système de pose : tout ce qu'il faut pour appuyer le travail des professionnels et des entreprises. Pour une pose selon les règles de l'art.

kerakoll



Il y a vingt ans naissait une conviction simple mais forte : pour faire avancer notre métier, il fallait unir les forces de la branche. La création de la Fédération Romande du Carrelage a marqué le début d'une aventure collective, portée par des professionnels passionnés, convaincus que la collaboration est la meilleure fondation pour construire l'avenir.

Vingt ans plus tard, le chemin parcouru est remarquable.

Formation professionnelle, expertise technique, défense des intérêts de la branche, promotion du métier : la FeRC est devenue un point de rencontre et d'impulsion pour les entreprises, les commerces, les formateurs et les partenaires en Suisse romande.

Mais cet anniversaire n'est pas seulement un moment pour regarder en arrière. Il est surtout l'occasion de rappeler que l'avenir de notre métier se construit chaque jour, sur les chantiers, dans les ateliers, dans les écoles professionnelles et au sein de nos entreprises.

Notre branche évolue. Les matériaux se diversifient, les techniques se perfectionnent, les exigences de qualité et de durabilité augmentent. Dans ce contexte, la transmission du savoir-faire, l'engagement pour la formation et l'esprit de collaboration deviennent plus essentiels que jamais.

La force de notre profession réside dans celles et ceux qui la font vivre : les entreprises, les artisans, les jeunes en formation, les formateurs, les partenaires techniques et institutionnels. Chacun apporte sa pierre à l'édifice.

C'est ensemble que nous avons construit ces vingt premières années. Et c'est ensemble que nous écrivons les suivantes.

Continuons à partager notre savoir-faire, à soutenir la relève et à faire rayonner la qualité du carrelage ... parce que l'avenir de la branche a besoin de tous.



PATRICK LOOSLI
DIRECTEUR FERC

Vor zwanzig Jahren entstand eine klare Idee: Wenn sich die Kräfte der Branche bündeln, kann sich unser Beruf nachhaltig weiterentwickeln. Mit der Gründung der Fédération Romande du Carrelage begann ein gemeinsamer Weg – getragen von engagierten Fachleuten, die an Zusammenarbeit und Qualität glauben.

Heute, zwanzig Jahre später, zeigt sich, wie wichtig dieser Schritt war. Die FeRC ist zu einer zentralen Plattform der Branche geworden – für Berufsbildung, technische Kompetenz, Austausch unter Fachleuten und die Förderung unseres Handwerks.

Dieses Jubiläum ist jedoch nicht nur ein Blick zurück. Es erinnert uns daran, dass die Zukunft unseres Berufs täglich neu entsteht: auf den Baustellen, in den Betrieben, in den Ausbildungszentren und in den Unternehmen unserer Branche.

Das Plattenlegerhandwerk entwickelt sich weiter. Materialien, Formate und Verlegetechniken werden anspruchsvoller, die Erwartungen an Qualität und Nachhaltigkeit steigen. Umso wichtiger sind Ausbildung, Erfahrung und der Wille, Wissen weiterzugeben.

Die Stärke unserer Branche liegt in den Menschen: in den Betrieben, den Handwerkerinnen und Handwerkern, den Lernenden, den Auszubildenden und unseren Partnern.

Gemeinsam haben wir diese ersten zwanzig Jahre aufgebaut. Gemeinsam gestalten wir auch die nächsten.

Lassen Sie uns weiterhin unser Know-how teilen, den Nachwuchs fördern und die Qualität unseres Handwerks sichtbar machen ... denn die Zukunft der Branche braucht uns alle.

VINGT ANS AU SERVICE DE LA BRANCHE

Deutsch, Seite 7

Une fédération qui a su rassembler et faire évoluer le métier



En vingt ans, la Fédération Romande du Carrelage (FeRC) s'est imposée comme la voix de la branche en Suisse romande.

Née d'une volonté de collaboration entre professionnels, la fédération accompagne aujourd'hui la formation, l'expertise technique et la promotion du métier. Deux décennies d'engagement collectif qui ont permis de structurer et de renforcer toute une profession.

Une conviction à l'origine d'un projet commun

Au milieu des années 2000, plusieurs responsables de la branche partagent une même idée : pour faire progresser le métier de carreleur, il fallait unir les forces.

À cette époque, la représentation du carrelage en Suisse romande repose principalement sur les associations cantonales et sur l'engagement individuel des entreprises. Le savoir faire est

reconnu, les compétences sont solides, mais la coordination régionale reste encore limitée.

La création de la Fédération Romande du Carrelage, en 2006, marque alors une étape déterminante. L'objectif est clair : rassembler les acteurs de la branche pour mieux défendre les intérêts du métier, renforcer la formation et donner davantage de visibilité à la profession.

Dès sa fondation, la FeRC s'organise autour de trois missions essentielles : soutenir la formation professionnelle, développer l'expertise technique et représenter la branche.

Construire les bases d'une fédération

Les premières années sont consacrées à structurer la Fédération et à développer des actions concrètes pour les entreprises.

Très rapidement, la formation professionnelle s'impose comme l'un des piliers de son engagement. Coordination des examens, accompagnement des formateurs, organisation des formations supérieures : la FeRC contribue activement à assurer la relève et à transmettre les compétences du métier.



1er comité de la FeRC (avril 2007) :
de g. à d. : MM. Marc Bonvin, Laurent Cornu, Jean-Claude Duriaux, Jacques Masson,
Gaëtan Rossier, Bernard Giroud, Pierre-Alain Lietti, Pascal Aebischer,
Philippe Scherz et le secrétaire patronal Pierre-Michel Vidoudez.

Parallèlement, la Fédération développe progressivement ses activités techniques. Les expertises en cas de litige, la diffusion de documents de référence et les échanges entre professionnels permettent de renforcer la qualité et la crédibilité de la profession.

Ces initiatives accompagnent une évolution profonde du métier. Les formats de carreaux s'agrandissent, les matériaux se diversifient et les techniques de pose deviennent toujours plus exigeantes. Les chantiers contemporains demandent précision, maîtrise et capacité d'adaptation.

Dans ce contexte, les entreprises ont besoin d'une structure capable de soutenir leur développement, de partager les connaissances et de valoriser leur savoir faire. La FeRC joue précisément ce rôle de lien et de moteur pour la branche.

« La FeRC est née d'une volonté simple : rassembler la branche pour construire l'avenir du métier.

Vingt ans plus tard, une histoire forte s'est construite... et les prochaines pages s'écriront dans la durée. »

Patrick Loosli, directeur de la FeRC

Une fédération qui rassemble

Au fil des années, la FeRC gagne en légitimité et en reconnaissance. Aujourd'hui, elle rassemble environ 150 entreprises de pose et près de 40 expositions de commerce de carrelage en Suisse romande. Elle constitue un lieu de rencontre et de coordination entre associations cantonales, entreprises, partenaires techniques et institutions professionnelles.

Avec l'intégration du Groupement romand des commerces de carrelage (GRCC) en 2012, la FeRC réunit au sein d'une même organisation les entreprises de pose et les acteurs du commerce.

Un tournant important intervient en 2016, avec la prise d'indépendance de la Fédération et son positionnement en tant qu'association faitière. Cette évolution renforce considérablement la représentativité de la FeRC et marque une étape décisive dans son développement.

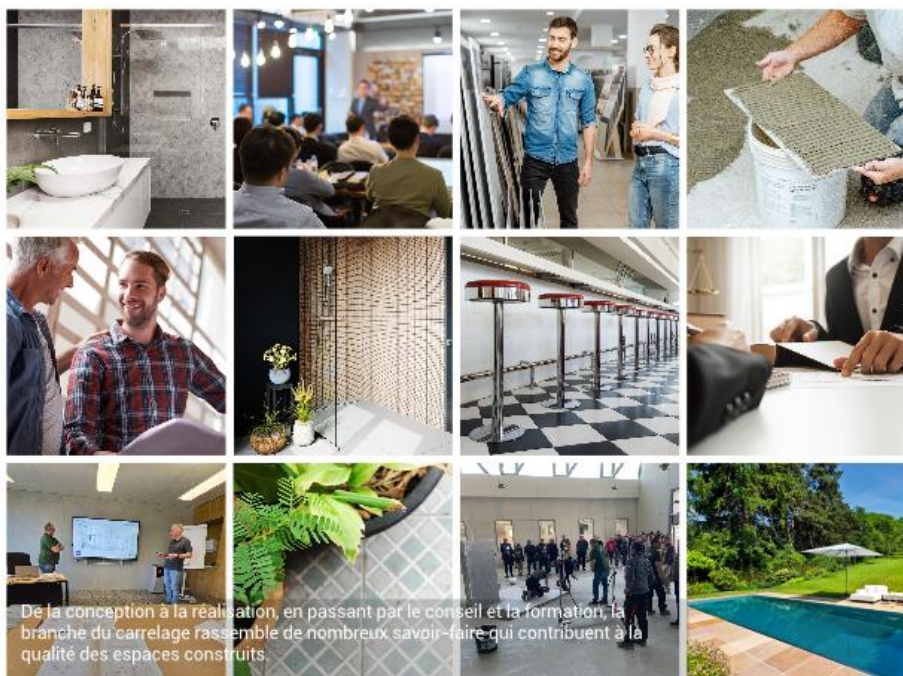
Au delà de la représentation institutionnelle, la Fédération est devenue un véritable point de convergence pour les acteurs du secteur, favorisant les échanges, les collaborations, la formation et le partage d'expériences.

Valoriser un métier au cœur de l'architecture

Le carrelage occupe aujourd'hui une place essentielle dans l'architecture contemporaine. Durable, esthétique et technique, il participe directement à la qualité et à la pérennité des constructions.

Qu'il s'agisse d'espaces publics, de logements ou de réalisations architecturales ambitieuses, le carrelage contribue à l'identité des lieux et à la durabilité des ouvrages.

(suite, page suivante)



De la conception à la réalisation, en passant par le conseil et la formation, la branche du carrelage rassemble de nombreux savoir-faire qui contribuent à la qualité des espaces construits.

VINGT ANS AU SERVICE DE LA BRANCHE (SUITE)

Derrière chaque réalisation se trouve le travail précis des carreleurs. Leur métier exige une grande maîtrise technique, mais aussi un sens aigu du détail et de l'esthétique.

Consciente de l'importance de ce savoir faire, la FeRC s'engage activement dans la promotion du métier. Participation aux championnats des métiers, actions de communication auprès des jeunes ou valorisation des réalisations permettent de faire découvrir une profession moderne, exigeante et créative.

Car au delà des matériaux et des techniques, le carrelage reste avant tout une histoire de passion et de transmission.

Vingt ans...

et une branche tournée vers l'avenir

Vingt ans après sa création, la FeRC est devenue un acteur incontournable du carrelage en Suisse romande. Cette évolution est avant tout le fruit d'un engagement collectif: celui des entreprises membres, des associations cantonales, des commerces et des partenaires de la branche.

Ce parcours témoigne d'une conviction forte: lorsqu'une profession se rassemble,

elle se donne les moyens de se développer et de préparer son avenir. Les défis à venir – évolution des techniques, innovation dans les matériaux, attractivité de la formation et transition durable dans la construction – ouvriront de nouvelles perspectives pour la branche.

Fidèle à l'esprit qui a présidé à sa création en 2006, la FeRC poursuivra son action: accompagner les professionnels, valoriser les compétences et soutenir l'évolution du métier.



La FeRC en quelques chiffres

- 20 ans d'engagement pour la branche
- 5 associations cantonales réunies
- Environ 150 entreprises de pose représentées
- Près de 40 expositions de commerce de carrelage
- Une cinquantaine d'apprentis formés chaque année
- Un réseau d'experts techniques au service de la branche

Vingt ans après sa création, la FeRC incarne la volonté d'une branche de se rassembler, de transmettre son savoir faire et de construire l'avenir du carrelage en Suisse romande. Une histoire collective qui continue de s'écrire, portée par l'engagement des professionnels et par la passion du métier.



ZWANZIG JAHRE IM DIENST DER BRANCHE

Ein Verband, der die Branche zusammenbringt und weiterentwickelt



Seit zwanzig Jahren prägt die FeRC (Fédération Romande du Carrelage) die Entwicklung des Plattenlegergewerbes in der Westschweiz.

Was 2006 als Initiative engagierter Branchenvertreter begann, hat sich zu einem wichtigen Verband entwickelt, der heute Betriebe, Fachhandel und Partner der Branche zusammenbringt.

Die Idee hinter der Gründung war einfach: Die Kräfte der Branche bündeln, die Interessen des Berufs stärken und insbesondere die Berufsbildung fördern. Von Beginn an setzte sich die FeRC dafür ein, die Qualität des Handwerks zu stärken und den Austausch zwischen den verschiedenen Akteuren der Branche zu fördern.

Ein besonderer Schwerpunkt liegt bis heute auf der Berufsbildung. Die Unterstützung von Qualifikationsverfahren, die Begleitung von Lernenden sowie die Organisation der höheren Berufsbildung tragen dazu bei, den Nachwuchs im Beruf langfristig zu sichern.

Parallel dazu entwickelte der Verband seine technischen Dienstleistungen weiter.

Fachgutachten, Mitarbeit an technischen Merkblättern und der Austausch unter Berufsleuten stärken die Professionalität und Glaubwürdigkeit der Branche.

Mit der Eingliederung des *Groupement romand des commerces de carrelage (GRCC)* im Jahr 2012 vereint die FeRC Verlegebetriebe und Akteure des Fachhandels unter einem Dach.

Ein weiterer wichtiger Schritt folgte 2016 mit der Verselbstständigung des Verbandes und seiner klaren Positionierung als

Dachverband des Plattenlegergewerbes in der Romandie.

Zwanzig Jahre nach ihrer Gründung steht die FeRC für eine Branche, die zusammenarbeitet, ihr Know-how weitergibt und sich gemeinsam weiterentwickelt.

Mit Blick auf die Zukunft wird der Verband seinen Weg fortsetzen: die Betriebe unterstützen, die Attraktivität des Berufs stärken und die Entwicklung des Plattenlegergewerbes aktiv begleiten.

Die FeRC in Zahlen

- 20 Jahre Engagement für die Branche
- 5 angeschlossene Kantonal- und Regionalverbände
- Rund 150 Plattenlegerbetriebe vertreten
- Fast 40 Fachgeschäfte und Ausstellungen für Keramikplatten in der Romandie
- Dutzende Lernende werden jedes Jahr im Beruf ausgebildet
- Ein Netzwerk von technischen Experten im Dienst der Branche

Zwanzig Jahre nach ihrer Gründung steht die FeRC für eine Branche, die zusammenarbeitet, ihr Know-how weitergibt und die Zukunft des Plattenlegergewerbes in der Westschweiz aktiv mitgestaltet. Eine gemeinsame Geschichte, die dank des Engagements der Fachleute und der Leidenschaft für den Beruf weitergeschrieben wird.

CERMISAFE

reaktiv

ÉTANCHÉITÉ INNOVANTE & SÉCURISÉE



AVEC MÉCANISME AUTO-RÉPARATEUR

- ✓ Protection en cas de coupure
- ✓ Auto-réparatrice
- ✓ Combinaison avec la gamme Cermisafe

CERMISAFE REAKTIV MEMBRANE



CERMISAFE REAKTIV AI/AE 3D

Disponible également
en version autocollante



CERMISAFE REAKTIV BANDPRO 20

Disponible également
en version autocollante



CERMISAFE REAKTIV BANDSAN 10/C

Version autocollante



**SCANNEZ-MOI
POUR EN SAVOIR +**



LES ASSOCIATIONS CANTONALES

LE RÉSEAU ROMAND DU CARRELAGE

Cinq associations au cœur de la profession

Un réseau au service de la branche

Aux côtés de la FeRC, cinq associations cantonales représentent et soutiennent les entreprises de carrelage dans toute la Suisse romande.

Depuis 20 ans, la Fédération Romande du Carrelage (FeRC) accompagne l'évolution du métier et le développement de la profession en Suisse romande. Cette dynamique s'appuie aussi sur un réseau d'associations cantonales actives au plus près des entreprises.

Leur mission principale est d'accompagner et de représenter leurs membres dans les aspects entrepreneuriaux : échanges entre professionnels, informations sectorielles et défense des intérêts de la branche au niveau régional.

La FeRC agit quant à elle sur les enjeux qui concernent l'ensemble de la profession, notamment la formation, la relève et les questions techniques liées au métier.



ACAJ – Association du Carrelage Arc Jurassien

Fédère les entreprises de l'Arc jurassien et défend les intérêts du carrelage dans la région.

www.acaj.ch



AVEC – Association Valaisanne des Entreprises de Carrelage

Représente les entreprises valaisannes et favorise la collaboration entre les acteurs de la branche.

www.carreleurvalais.ch



GFC – Groupement Fribourgeois des Carreleurs

Regroupe les entreprises fribourgeoises et s'engage pour la formation et la valorisation du métier.

www.gfc-fr.ch



CGCC – Chambre Genevoise du Carrelage et de la Céramique

Représente les entreprises genevoises du carrelage et encourage les échanges entre professionnels de la branche.

www.cgcc.ch



GVC – Groupe Vaudois des entreprises de Carrelage

Rattaché à la FVE, il rassemble les entreprises du canton et soutient la profession.

www.fve.ch

Pour en savoir plus

Chaque association développe ses activités et ses services au niveau régional. Découvrez leurs actions et leurs membres directement sur leurs sites internet. Toutes les associations membres sont également présentées sur ferc.ch

NOS MEMBRES SE PRÉSENTENT

MASSON & CIE SA

Deutsch, Seite 14

Le carrelage comme métier, le service comme signature



Installée à Echandens, l'entreprise familiale Masson & Cie SA s'est imposée, depuis plusieurs décennies, comme un partenaire de référence pour les carreleurs, entrepreneurs et architectes de Suisse romande.

Visite d'un commerce membre de la FeRC pensé pour les clients, où la céramique, l'humain et la qualité de service avancent de concert.



MM. Marc Sauty & Vincent Cornu

Une entreprise familiale solidement ancrée

Fondée en 1947, l'entreprise Masson et Rosat évolue en Masson & Cie SA en 1971, par le rachat de la famille Crolla. Aujourd'hui, la société est toujours majoritairement détenue par cette famille, avec à la direction un binôme expérimenté épaulé par une nouvelle génération en plein essor.

« Nous sommes une entreprise familiale de 30 collaborateurs », rappelle Marc Sauty, responsable de la céramique et membre de la direction. « Les deux patrons travaillent ensemble depuis plus de 25 ans, ils se connaissent comme deux frères. »

Cette dimension familiale ne relève pas du discours de façade : elle se ressent dans le climat de travail comme dans l'accueil des clients. L'ambiance se veut paisible, sans pression permanente sur le chiffre ni commission individuelle sur les ventes. Résultat : un taux de rotation du personnel très faible, des collaborateurs présents depuis de nombreuses années et une culture d'entreprise qui valorise la loyauté et la cohésion.

Un site unique pensé pour les pros

Longtemps installée à Renens, Masson & Compagnie a dû quitter ses anciens locaux situés sur une parcelle en droit de superficie des CFF. Après une phase transitoire avec une succursale à Echallens, la société a fait le choix stratégique de concentrer toutes ses activités sur un seul site à Echandens.

Aujourd'hui, l'entreprise dispose d'une exposition carrelage de plus de 1 000 m², d'une quincaillerie en libre-service d'environ 800 m² et de deux grands dépôts d'environ 1'800 m² et 2'000 m².

Ce monosite permet de simplifier la logistique, de mieux coordonner les équipes et d'offrir aux clients professionnels comme privés, une expérience fluide : showroom, conseil, choix de matériaux, enlèvement ou livraison, tout se fait depuis Echandens.

Le carrelage au cœur de l'activité

Masson & Cie SA couvre l'ensemble des matériaux de construction et des aménagements intérieurs et extérieurs (dalles de jardin, mortiers, ciments,

isolations, etc.), mais le carrelage y occupe une place centrale. «La céramique représente environ 30 % de notre chiffre d'affaires», estime Marc Sauty.

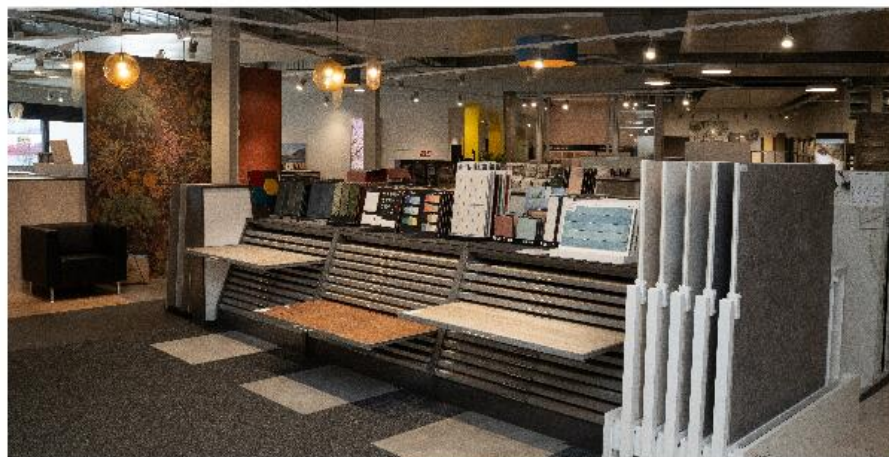
Le carrelage n'est pas un simple rayon parmi d'autres: c'est un métier à part entière, avec une équipe dédiée et une profondeur de gamme qui permet de répondre aussi bien à un projet de logement subventionné qu'à un hôtel haut de gamme.

Masson & Cie SA travaille exclusivement avec des fournisseurs européens, principalement italiens, pays reconnu pour son avance en matière de design, de technique et de qualité céramique. Les collections vont du produit «budget» aux références les plus luxueuses, avec une constante: la sélection attentive des fabricants. «Nos fournisseurs sont triés sur le volet. Si nous savons qu'un fabricant n'est pas fiable, nous préférons ne pas travailler avec lui plutôt que générer des litiges.»

Showroom, conseil et visualisation 3D

Le showroom d'Echandens est l'une des signatures de la maison. Spacieux, organisé, foisonnant de mises en scène, il a été conçu par l'équipe céramique elle-même, à qui la direction a confié la responsabilité de «fabriquer» son espace de travail. «On ne voulait pas une exposition décidée uniquement par la direction, explique Vincent Cornu, Administrateur et Directeur chez Masson et Cie SA. Ce sont ceux qui reçoivent les clients tous les jours qui ont imaginé l'expo. Ils en sont responsables, et ils en sont fiers.»

L'offre ne se limite pas à la présentation de carreaux: box d'inspiration entièrement



carrelés, salle dédiée à un fournisseur majeur Atlas Concorde, échantillons en quantité (3800 unités disponibles pour repartir chez soi avec une pièce ou une plaque).

Pour aider les clients à se projeter, Masson & Cie SA propose également un service de visualisation 3D. À partir des plans de l'architecte ou du maître d'ouvrage, l'équipe modélise la salle de bain, la cuisine ou l'espace de vie avec les carreaux choisis. Un outil précieux, tant pour les privés que pour les professionnels.

Une équipe expérimentée au service des projets

Le département carrelage s'appuie sur quatre spécialistes totalisant chacun plus de vingt ans d'expérience. Vincent Cornu parle d'une véritable «équipe de Ligue 1». Leur rôle dépasse largement la simple vente: conseil esthétique et technique, participation aux décisions d'achat et de stock, gestion des commandes et des transports, suivi administratif et facturation, intervention en cas de difficulté sur chantier. Cette responsabilité élargie renforce l'engagement des collaborateurs et la qualité du service.

L'entreprise accorde également une attention particulière au bien-être interne: cuisine équipée, espace de repas convivial, baby-foot ou billard contribuent à entretenir l'esprit d'équipe.

Service après-vente et défense du métier

Masson & Cie SA met un point d'honneur à ne pas s'arrêter à la vente. Si un client rencontre un problème de tache, de nettoyage ou d'entretien, l'équipe n'hésite pas à se déplacer, à tester des solutions et à proposer les produits adaptés. Cette exigence de service va de pair avec une défense active du métier de carrelleur.

Marc insiste: «Le carrelage, c'est un CFC, un apprentissage. Ce n'est pas facile à faire soi-même comme certains voudraient le faire croire.» Masson & Cie SA soutient l'École de la construction et la Fédération Romande du Carrelage (FeRC). Pour l'entreprise, la qualité à long terme repose sur des professionnels formés, capables d'anticiper les contraintes techniques, de respecter les normes et d'assurer des réalisations durables.

Tendances, innovations et imitations

Chaque année, l'équipe se rend à la Cersaie de Bologne, la grande foire internationale du carrelage. Plus de 500 fournisseurs y présentent leurs nouveautés. C'est là que se dessinent les grandes tendances: grands formats jusqu'à 3 m de long, mélanges mat-brillant-structuré pour un rendu tridimensionnel, imitations de marbre, de pierre, de métal ou de bois quasi impossibles à distinguer du matériau naturel, développement de la céramique pour les plans de travail, les tables, les lavabos et le mobilier sur mesure.

(suite, page suivante)

NOS MEMBRES SE PRÉSENTENT

MASSON & CIE SA (SUITE)



Parmi les succès récents, l'effet bois tient une place particulière. Il combine esthétique chaleureuse et avantages de la céramique: non poreuse, facile à nettoyer, compatible avec le chauffage au sol, très résistante aux taches et aux chocs du quotidien. « On verse du vin ou de l'huile, on passe un coup de chiffon, c'est réglé. Avec un parquet dans une maison familiale, ce serait beaucoup plus délicat. »

Céramique et durabilité: un matériau d'avenir

Sur le plan écologique, Masson & Cie SA agit à plusieurs niveaux. Sur ses bâtiments d'Echandens, l'entreprise a installé des panneaux photovoltaïques qui couvrent une part significative de ses besoins en électricité et l'énergie produite bénéficiant également au quartier. Le chauffage fonctionne via une pompe à chaleur et un système de panneaux dans lesquels circule de l'eau chaude en hiver et de l'eau refroidie en été, offrant un rafraîchissement sans climatisation classique et sans énergie fossile. Un bassin de rétention et une gestion attentive de l'eau complètent le dispositif.

Côté produits, la céramique est fabriquée en Europe, principalement en Italie, à

quelques centaines de kilomètres seulement. Les usines modernes limitent leurs rejets, réutilisent l'eau des processus de coupe et de production, et investissent dans des solutions de réduction des émissions de CO².

Pour les mortiers et ciments, les grands noms du secteur travaillent sur des formulations à empreinte carbone réduite et sur le recyclage de matériaux issus de démolitions.

Un partenariat naturel avec la FeRC

En tant que commerce membre de la FeRC, Masson & Cie SA profite d'un lien étroit avec la filière carrelage romande: cours techniques pour les collaborateurs, accès aux normes et documents de référence, participation à la revue distribuée aux professionnels, ancrage dans un réseau de carreleurs, d'entreprises de pose et de confrères-commerces.

La concurrence existe, bien sûr, mais elle reste saine. « Quand on se rencontre, ça se passe bien », résume Vincent Cornu. Ce qui rassemble les acteurs du secteur: la volonté de défendre un métier qualifié, d'assurer des réalisations durables et de continuer à faire progresser ensemble la qualité du carrelage en Suisse romande.

À Echandens, Masson & Cie SA démontre qu'un commerce de matériaux peut être bien plus qu'un simple point de vente: un lieu de compétence, de conseil et de passion pour la céramique. Par son engagement aux côtés des professionnels et de la Fédération Romande du Carrelage (FeRC), l'entreprise contribue à faire vivre et progresser un métier qui repose sur la qualité, la formation et la transmission du savoir-faire.



Masson & Cie SA en quelques chiffres

- Fondation: origines en 1947, Masson & Cie SA dès 1971
- Lieu: Echandens (VD)
- Collaborateurs: env. 30
- Exposition carrelage: > 1 000 m²
- Quincaillerie libre-service: env. 800 m²
- Dépôts: 2 dépôts d'env. 1 800 m² et 2 000 m²
- Activités principales: matériaux de construction, carrelage, aménagements intérieurs & extérieurs
- Spécificités: forte expertise carrelage, service après-vente, visualisation 3D, entreprise familiale, engagement pour la formation et la durabilité.

Découvrez l'interview
complet de Vincent Cornu



DOUCHES DE PLAIN-PIED VITE INSTALLÉES



■ GEBERIT

www.geberit.ch/fr

Installer une douche de plain-pied n'a jamais été aussi simple. Grâce au nouveau receveur de douche Geberit CleanFloor30 et au nouveau cadre d'installation Duofix, les étapes de montage sont réduites, la concertation minimisée et la sécurité accrue – pour un gain de temps sur le chantier.

Seuls trois composants sont nécessaires pour l'installation d'une douche de plain-pied Geberit: le receveur de douche, le cadre d'installation et le kit d'installation. Tout est coordonné et permet une installation efficace – sans pièces supplémentaires ni surprises sur le chantier. Le cadre d'installation Duofix fournit une base précise et résistante, notamment grâce au support intégré. Le cadre est doté d'une feuille d'étanchéité montée en usine, ce qui permet d'assurer une étanchéité fiable.

Résistant, performant et flexible

La structure testée et éprouvée supporte une charge allant jusqu'à 300 kilogrammes et, grâce à la géométrie optimisée du receveur et du siphon, assure une évacuation rapide et efficace même de grandes quantités d'eau.

Pour une liberté conceptuelle maximale, le cadre Duofix peut être tourné de 180° – une astuce brevetée sans égale sur le marché. Outre le receveur de douche CleanFloor30 en matériau minéral, il convient alors également pour les receveurs de douche en acier. Disponible à partir du 1er avril 2026.



Le cadre Duofix et le receveur de douche CleanFloor30 sont parfaitement adaptés l'un à l'autre et offrent une solution simple et rapide pour les douches de plain-pied.



La feuille d'étanchéité est montée en usine, ce qui assure une étanchéité fiable. Les mesures d'étanchéité supplémentaires deviennent superflues, ce qui permet de gagner du temps précieux.



CleanFloor30, le receveur de douche Geberit est fabriqué en matériau minéral, qui se distingue par sa robustesse, sa durabilité et ses propriétés anti-dérapantes. Les couleurs disponibles sont le blanc, le gris et le graphite, dans de nombreuses tailles.

MASSON & CIE SA

Français, Page 10

Keramik mit Kompetenz – Service mit Persönlichkeit



Seit vielen Jahren ist Masson & Cie SA ein wichtiger Partner für Plattenlegerbetriebe, Bauunternehmen und Architekten in der Westschweiz. Am Standort Echandens (VD) verbindet das Unternehmen ein breites Sortiment an Baumaterialien mit einer ausgeprägten Kompetenz im Bereich Keramik. Im Zentrum stehen dabei nicht nur Produkte, sondern vor allem Beratung, Erfahrung und langfristige Kundenbeziehungen.

Familienunternehmen mit langer Tradition

Die Ursprünge des Unternehmens reichen bis 1947 zurück, als die Firma Masson und Rosat gegründet wurde. Seit 1971 trägt das Unternehmen den Namen Masson & Cie SA, nachdem es von der Familie Crolla übernommen wurde.

Heute beschäftigt die Firma rund 30 Mitarbeitende. Die familiäre Unternehmenskultur prägt den Betrieb bis heute. Viele Mitarbeitende arbeiten seit Jahren im Unternehmen. Statt kurzfristigem Verkaufsdruck steht eine langfristige Zusammenarbeit mit Kunden und Partnern im Vordergrund.

Ein Standort für Ausstellung, Beratung und Logistik

Nach vielen Jahren in Renens entschied sich das Unternehmen, alle Aktivitäten an einem Standort in Echandens zusammenzuführen.

Der Standort umfasst heute eine Keramikausstellung von über 1'000 m², eine Selbstbedienungsshop von rund 800 m² und zwei Lagerhallen mit rund 1'800 m² und 2'000 m². Diese Konzentration vereinfacht die Abläufe für

die Kunden: Beratung, Materialwahl, Bestellung und Abholung können direkt am gleichen Ort organisiert werden.

Keramik als zentrales Fachgebiet

Masson & Cie SA bietet zwar ein breites Sortiment an Baumaterialien an – von Mörtel über Zement bis zu Gartenplatten –, doch Keramik bildet einen zentralen Bestandteil der Tätigkeit und macht rund 30 % des Umsatzes aus.

Die Produkte stammen ausschliesslich von europäischen Herstellern, insbesondere aus Italien. Entscheidend ist für das Unternehmen eine sorgfältige Auswahl der Lieferanten, um eine konstante Qualität sicherzustellen.



Marc Sauty & Vincent Cornu



Inspiration und Planung im Showroom

Der Showroom in Echandens wurde von den Keramikmitarbeiter selbst konzipiert. Ziel war es, einen Ort zu schaffen, der sowohl Inspiration als auch praktische Entscheidungshilfen bietet.

Neben zahlreichen Musterflächen und Präsentationen steht den Kunden auch ein 3D-Planungsservice zur Verfügung. Damit lassen sich Badezimmer, Küchen oder Wohnräume mit den gewählten Platten digital darstellen – eine wertvolle Unterstützung für Bauherren, Architekten und Plattenleger.

Erfahrung und Fachwissen

Das Keramikteam besteht aus vier Spezialisten mit jeweils über zwanzig Jahren Erfahrung. Ihre Aufgabe geht weit über den Verkauf hinaus. Sie beraten Kunden bei der Materialwahl, begleiten Projekte, koordinieren Bestellungen und unterstützen bei technischen Fragen.

Diese Kombination aus Erfahrung, Beratung und Praxisnähe macht das Unternehmen zu einem geschätzten Ansprechpartner in der Branche.



Zusammenarbeit mit der FeRC

Als Mitglied der Fédération Romande du Carrelage (FeRC) ist Masson & Cie SA eng mit der Branche verbunden. Der Austausch innerhalb dieses Netzwerks ermöglicht Zugang zu technischen Informationen, Weiterbildungen sowie einen direkten Dialog mit Plattenlegerbetrieben der Region.

Für das Unternehmen ist dieser Austausch zentral: Er stärkt die Qualität der Ausführung, fördert die Berufsbildung und unterstützt die Weiterentwicklung des Plattenlegerhandwerks in der Westschweiz.

Engagement für den Beruf

Für Masson & Cie SA ist klar: Die Qualität keramischer Arbeiten hängt stark von der Ausbildung der Fachleute ab. Deshalb engagiert sich das Unternehmen aktiv für die Berufsbildung und arbeitet eng mit der Fédération Romande du Carrelage (FeRC) zusammen, um die Ausbildung zu stärken und das Know-how im Plattenlegerberuf langfristig zu sichern.

Masson & Cie SA – Kurzporträt

- Standort: Echandens (VD)
- Mitarbeitende: rund 30
- Keramikausstellung: über 1 000 m²
- Selbstbedienungsshop: ca. 800 m²
- Lagerflächen: rund 3 800 m² insgesamt
- Schwerpunkte: Baumaterialien, Keramik, Innen- und Aussenbeläge sowie Beratung und Projektbegleitung.
- Besonderheiten: Familienunternehmen mit grosser Keramikausstellung, 3D-Planung für Kundenprojekte und starke Verankerung in der Branche.



Présence locale. Depuis 38 ans.

Nous sommes au service de nos clients en Suisse romande: régionaux et fiables. Commandez directement chez nous. Contactez-nous dès maintenant:



ROSSET TECHNIK machines et outillage SA
Route de la Pâle 10 - 1026 Denges
T 021 946 54 55 - info@rosset-technik.ch - www.rosset-technik.ch

**ROSSET
TECHNIK**
Machines,
Outillage,
Symétrique.

PCI[®]
Für Bau-Profis
A SIKA BRAND

ASSAINIR LES CARRELAGES EN TOUTE SÉCURITÉ

PCI EST L'ATOUT
LES MEILLEURES CARTES POUR CHAQUE DÉFI

- Rénovation de salle de bains sans barrière de A à Z
- Rénovation ultérieure avec des systèmes de chauffage par le sol
- Balcon et terrasse durablement rénovés



FFP Carrelage - Développons ensemble le métier



Dans toute la Suisse, les entreprises de la branche contribuent au Fonds en faveur de la formation professionnelle. Cet outil collectif permet de soutenir la formation, de promouvoir le métier et de préparer l'avenir de la profession. En Suisse romande, près de 700 entreprises participent aujourd'hui à cet effort commun.

Dans la branche du carrelage, toutes les entreprises actives participent au Fonds en faveur de la formation professionnelle, appelé FFP Carrelage. Les contributions versées par les entreprises sont directement réinvesties dans la formation, la promotion du métier et différents projets utiles pour la profession.

Toutes les entreprises contribuent de la même manière, qu'elles soient membres d'une association professionnelle ou non. Ce principe garantit une égalité de traitement entre les acteurs de la branche. Grâce à cet engagement collectif, il devient possible de financer des actions qui profitent à l'ensemble de la profession.

Même si le fonds est organisé au niveau national, les projets se concrétisent surtout au niveau régional, là où se trouvent les entreprises, les apprentis et les centres de formation.

Attirer la relève

L'un des principaux défis de la profession est d'attirer de nouveaux jeunes dans le métier. Pour y répondre, le FFP Carrelage soutient des actions de promotion

destinées à faire découvrir le métier de carreleur et ses perspectives.

Des vidéos, des images et différents contenus sont diffusés sur les réseaux sociaux afin de montrer le quotidien du métier et susciter l'intérêt des jeunes. Instagram et TikTok permettent de toucher directement les futurs apprentis, tandis que Facebook et LinkedIn s'adressent davantage aux parents et aux professionnels.

« LA CONTRIBUTION
DES ENTREPRISES
EST DIRECTEMENT
RÉINVESTIE DANS
LA FORMATION »

La promotion du métier passe également par la plateforme formation-carreleur.ch, qui présente la profession, les possibilités de formation et les entreprises formatrices.

(suite, page suivante)

FORMER LA RELÈVE, PRÉPARER L'AVENIR (SUITE)

Former les apprentis

Attirer des jeunes est une première étape. Il faut ensuite leur offrir une formation solide et adaptée aux réalités du métier.

Le FFP Carrelage permet de développer et d'actualiser les supports pédagogiques utilisés dans la formation des apprentis CFC et AFP. Le fonds soutient aussi l'élaboration des examens de fin d'apprentissage et la coordination entre écoles professionnelles, experts et entreprises formatrices.

Ces actions contribuent à garantir une formation moderne et cohérente pour la branche.

Valoriser les talents

Les concours professionnels jouent un rôle important pour motiver les apprentis et valoriser leur savoir-faire. La branche organise son championnat national aux SwissSkills, ce qui met en lumière les jeunes talents du métier.

En Suisse romande, le concours romand des carrelers constitue également un rendez-vous important. La prochaine édition aura lieu les 9 et 10 octobre 2026 et réunira les meilleurs apprentis des cantons romands.

Former les professionnels de demain

La formation ne s'arrête pas à l'apprentissage. Le FFP Carrelage soutient également les formations supérieures menant au brevet fédéral.



Un projet important concerne l'organisation de la prochaine session de la maîtrise fédérale de carreur et carreuse en Suisse romande. Cette formation permettra de préparer les futurs chefs d'entreprise de la branche.

Se former tout au long de la carrière

Dans un métier technique comme le carrelage, la formation continue est essentielle. Les méthodes évoluent, les matériaux changent et les normes deviennent plus exigeantes.

Le FFP Carrelage soutient ainsi différentes formations continues pour les professionnels, comme par exemple en 2025, sur les étanchéités selon la norme SIA 271, la pose de carreaux de grand format ou encore certains aspects juridiques liés au métier.

Ces formations permettent aux professionnels de maintenir leurs compétences à jour et de garantir la qualité du travail dans la branche.

Un engagement collectif

Tous les projets présentés dans cet article illustrent concrètement l'utilisation des contributions versées par les entreprises. Qu'il s'agisse de promouvoir le métier, de former les apprentis ou de développer la formation supérieure, le FFP Carrelage constitue un outil essentiel pour l'avenir de la profession.

En résumé : votre contribution sert directement à former la relève et à préparer l'avenir du métier.

Le FFP Carrelage en bref

Le Fonds de la branche du carrelage a été créé afin de soutenir et développer la formation dans toute la Suisse. Toutes les entreprises actives dans la branche contribuent au fonds. Ce principe garantit une égalité de traitement entre les entreprises et permet de financer des projets utiles pour l'ensemble de la profession.

Le fonds est géré par les associations professionnelles de la branche : Ceruniq et la Fédération Romande du Carrelage (FeRC).

Les contributions permettent notamment de développer :

- la promotion du métier auprès des jeunes
- des supports de formation pour les apprentis
- l'organisation des examens professionnels
- la formation supérieure (brevet et maîtrise fédérale)
- des formations continues destinées aux professionnels

BBF Platten - Gemeinsam den Beruf weiterentwickeln



BBF · FFP

Platten · Carrelage · Piastrelle

In der ganzen Schweiz leisten Unternehmen der Plattenlegerbranche einen Beitrag an den Berufsbildungsfonds der Branche (BBF Platten). Dieses gemeinsame Instrument stärkt die Ausbildung, fördert den Beruf und hilft, die Zukunft der Branche zu sichern. In der Westschweiz beteiligen sich heute rund 700 Unternehmen an diesem System.

Die Beiträge der Unternehmen fliessen direkt in Projekte der Berufsbildung: in die Förderung des Berufs, in die Ausbildung der Lernenden sowie in die Weiterentwicklung der beruflichen Aus- und Weiterbildung.

Nachwuchs gewinnen

Eine der wichtigsten Herausforderungen der Branche ist es, junge Menschen für den Beruf zu begeistern. Der Fonds unterstützt deshalb verschiedene Massnahmen zur Berufspromotion. Videos, Bilder und Beiträge auf sozialen Medien zeigen den Berufsalltag und machen ihn für Jugendliche sichtbar.

Auch die Plattform formation-carreleur.ch informiert über den Beruf, über Ausbildungswege und über Lehrbetriebe.

Lernende ausbilden

Neben der Berufspromotion steht die Qualität der Ausbildung im Zentrum. Der Fonds ermöglicht die Entwicklung und Aktualisierung von Unterrichtsunterlagen für Lernende EFZ und EBA. Zudem unterstützt er die Organisation der Lehrabschlussprüfungen sowie die Zusammenarbeit zwischen Berufsfachschulen, Prüfungsexperten und Lehrbetrieben.

Talente sichtbar machen

Berufsmeisterschaften tragen ebenfalls zur Attraktivität des Berufs bei. Die Branche beteiligt sich an den SwissSkills und organisiert in der Westschweiz den Concours romand des carreleurs. Die nächste Ausgabe findet am 9. und 10. Oktober 2026 statt und bringt die besten Lernenden der Region zusammen.

Höhere Berufsbildung

Der Fonds unterstützt die höhere Berufsbildung, insbesondere die Vorbereitung auf den eidgenössischen Fachausweis. Gleichzeitig wird in der Westschweiz die nächste eidgenössische Meisterprüfungsausbildung für Plattenlegerinnen und Plattenleger aufgebaut.

Weiterbildung

Zusätzlich werden Weiterbildungen zu aktuellen Themen organisiert – sowie im 2025 mit den Seminare zu Abdichtungen



nach der Norm SIA 271, zu Grossformatplatten oder zu rechtlichen Fragen im Berufsalltag.

Ein gemeinsames Engagement

Diese Projekte zeigen konkret, wie die Beiträge der Unternehmen eingesetzt werden. Sie ermöglichen es der Branche, den Nachwuchs auszubilden, die Ausbildungsqualität zu sichern und die Zukunft des Berufs zu stärken.

Kurz gesagt: Die Beiträge der Unternehmen werden direkt in die Ausbildung investiert – und damit in die Zukunft des Berufs.

BBF Platten – kurz erklärt

Der Berufsbildungsfonds der Plattenlegerbranche unterstützt und entwickelt die Ausbildung in der ganzen Schweiz. Alle Unternehmen der Branche leisten einen Beitrag. Dieses System sorgt für Gleichbehandlung und ermöglicht Projekte für die gesamte Branche.

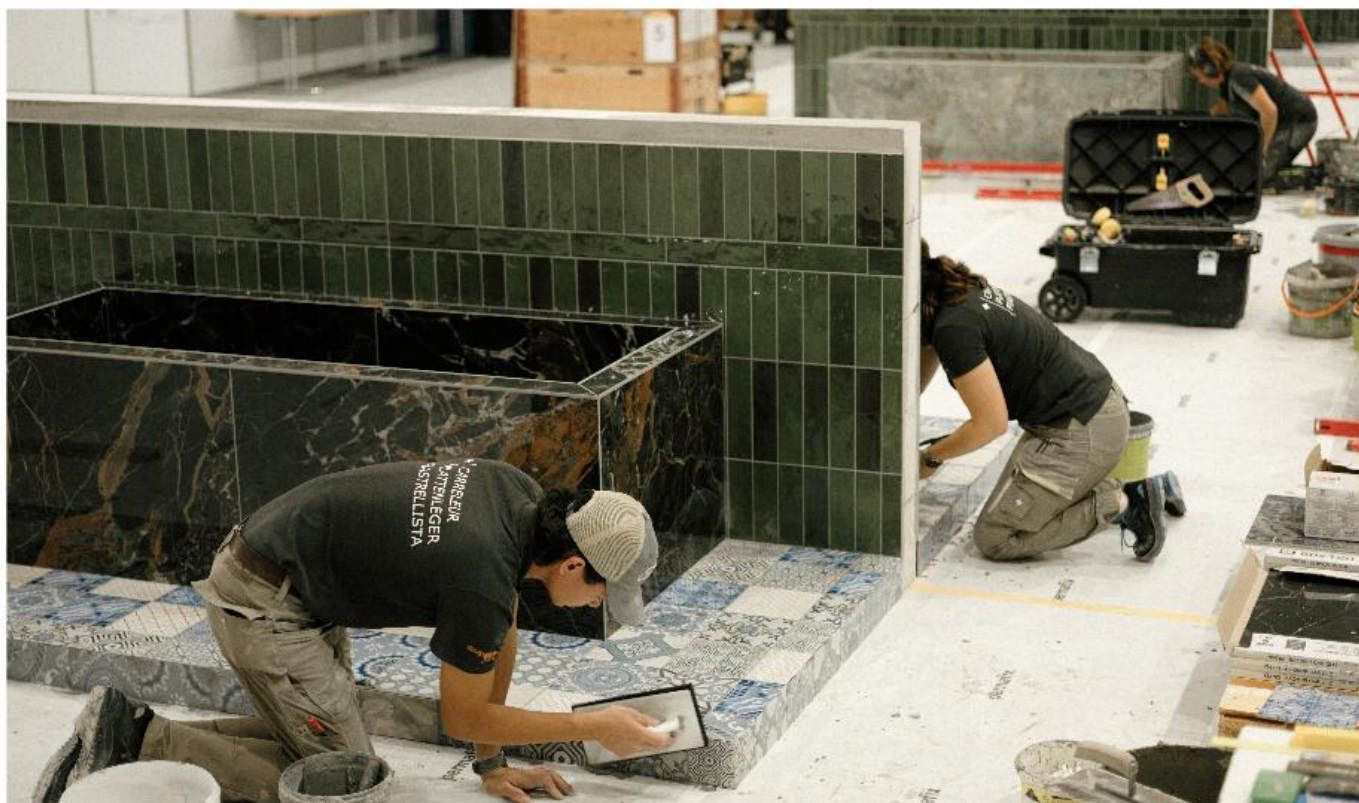
Der Fonds wird von den Branchenverbänden Ceruniq und der Fédération Romande du Carrelage (FeRC) geführt.

Die Beiträge ermöglichen insbesondere die Entwicklung folgender Massnahmen:

- Berufspromotion bei jungen Menschen
- Ausbildungsunterlagen für Lernende
- Organisation der Berufsprüfungen
- höhere Berufsbildung (eidg. Fachausweis und Meisterprüfung)
- Weiterbildungen für Fachpersonen

LA BRANCHE PASSE À L'ACTION

Révision des ordonnance de formation CFC et AFP



Réviser une formation ne consiste pas seulement à modifier un règlement. Il faut aussi repenser les contenus d'enseignement, préparer les supports pédagogiques et organiser la manière dont les apprentis seront formés sur le terrain.

Le métier de carreleur évolue: les matériaux changent, les techniques se développent et les chantiers deviennent plus exigeants. Dans ce contexte, la révision des formations de carreleur CFC et d'aide-carreleur AFP entre aujourd'hui dans sa phase concrète. Le travail consiste désormais à préparer les supports pédagogiques et les outils de formation qui permettront de se lancer dans les nouveaux programmes dès 2027.

Les nouvelles ordonnances et les plans de formation sont aujourd'hui largement finalisés et sont dans leur phase de validation. Ils reposent sur une approche par domaines de compétences, qui vise à rapprocher la théorie de la pratique. Concrètement, les apprentis apprennent à maîtriser des situations de travail réelles et à développer progressivement les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Le vrai travail commence maintenant

La prochaine étape consiste à préparer concrètement la mise en œuvre de ces

Calendrier du projet

2026 : développement et création des supports pédagogiques

2027 : entrée en vigueur des nouvelles ordonnances

2027–2028 : première volée d'apprentis selon la nouvelle ordonnance

nouvelles ordonnances. Les objectifs de formation doivent être transformés en situations d'apprentissage proches de la réalité du chantier. Cette approche permet aux apprentis de mieux comprendre leur futur métier et de développer leurs compétences de manière progressive et structurée.

Créer les outils de la formation de demain

De nombreux supports pédagogiques doivent encore être élaborés : documents pour les enseignants, outils d'apprentissage pour les écoles et ressources destinées aux entreprises formatrices. Ces supports pourront exister sous forme numérique ou sur papier et seront construits à partir de situations concrètes de la profession.

Une collaboration à l'échelle de toute la Suisse

La préparation de cette réforme mobilise des acteurs de toute la Suisse : Suisse romande, Suisse alémanique et Tessin. L'objectif est de construire une base commune dès la première année d'apprentissage afin d'assurer une formation cohérente et de qualité dans tout le pays.

Un projet porté par de nombreux professionnels

Ce projet repose sur l'engagement de nombreux acteurs : enseignants, experts, responsables cantonaux de la formation et représentants de la branche. La Fédération Romande du Carrelage tient à remercier toutes les personnes qui s'investissent dans ce travail exigeant. Leur engagement constitue la véritable force de cette réforme.

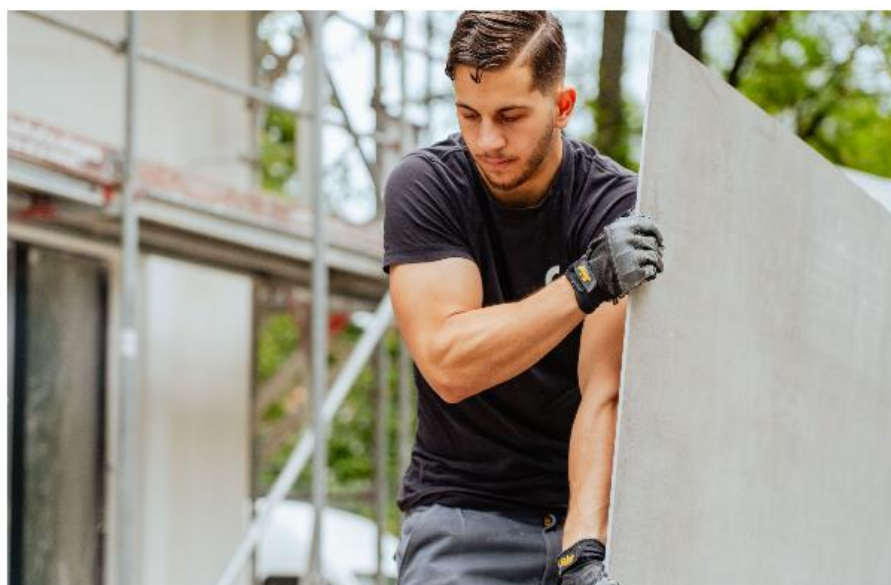
Préparer la relève du métier

Cette modernisation représente un travail important pour la branche. Elle constitue surtout une opportunité majeure : adapter la formation aux évolutions du métier et préparer au mieux la prochaine génération de carreleurs.

Les travaux se poursuivent activement afin que tout soit prêt pour l'introduction de cette réforme en 2027.

« Cette réforme est avant tout le résultat d'un engagement collectif remarquable.

Grâce à l'implication des enseignants, des experts et des professionnels de la branche, nous développons une formation moderne et solide pour les carreleurs de demain. »



DIE BRANCHE KOMMT IN SCHWUNG

Français, page 20

Revision der Bildungsverordnungen für EFZ und EBA



Eine Ausbildung zu überarbeiten bedeutet weit mehr, als nur eine Verordnung anzupassen. Es geht auch darum, Unterrichtsinhalte neu zu strukturieren, passende Lehrmittel zu entwickeln und festzulegen, wie Lernende künftig im Betrieb, in der Berufsfachschule und in den überbetrieblichen Kursen ausgebildet werden.

Der Beruf des Plattenlegers verändert sich laufend: Neue Materialien kommen auf den Markt, Arbeitstechniken entwickeln sich weiter und die Anforderungen auf den Baustellen steigen. Vor diesem Hintergrund tritt die Revision der Ausbildungen zum Plattenleger EFZ und zum Plattenlegerpraktiker EBA nun in ihre konkrete Umsetzungsphase ein. Es geht darum, Lehrmittel und Ausbildungsinstrumente zu erarbeiten, damit die neuen Ausbildungen ab 2027 erfolgreich eingeführt werden können.

Die neuen Bildungsverordnungen und Bildungspläne sind heute weitgehend ausgearbeitet und befinden sich in der letzten Validierungsphase. Sie basieren auf einem kompetenzorientierten Ansatz, der Theorie und Praxis noch enger miteinander verbindet. Lernende sollen reale Arbeitssituationen bewältigen und

Schritt für Schritt die Kompetenzen entwickeln, die sie für ihren Beruf benötigen.

Die eigentliche Arbeit beginnt jetzt

Der nächste Schritt besteht darin, die praktische Umsetzung der neuen Ausbildungen vorzubereiten. Die Ausbildungsziele müssen in konkrete Lernsituationen übersetzt werden, die möglichst nahe an der Realität auf der Baustelle liegen. So können Lernende ihren zukünftigen Beruf besser verstehen und ihre Fähigkeiten systematisch aufbauen.

Die Werkzeuge für die Ausbildung von morgen entwickeln

In den kommenden Monaten müssen zahlreiche Lehrmittel entwickelt werden: Unterlagen für Lehrpersonen, Lerninstrumente für Berufsfachschulen sowie Materialien für Ausbildungsbetriebe. Diese können sowohl digital als auch in gedruckter Form zur Verfügung stehen und basieren auf konkreten Arbeitssituationen aus dem Berufsalltag.

Zusammenarbeit in der ganzen Schweiz

Die Vorbereitung dieser Reform erfolgt in enger Zusammenarbeit von Fachpersonen aus der ganzen Schweiz: aus der Romandie, der Deutschschweiz und dem Tessin. Ziel ist es, eine gemeinsame

Grundlage für das erste Ausbildungsjahr zu schaffen und eine einheitliche, qualitativ hochwertige Ausbildung im ganzen Land sicherzustellen.

Ein Projekt, getragen von vielen Fachleuten

Dieses Projekt beruht auf dem Engagement vieler Beteiligten: Lehrpersonen, Experten, kantonale Verantwortliche der Berufsbildung sowie Vertreter der Branche. Die Fédération Romande du Carrelage bedankt sich herzlich bei allen Personen, die sich in dieses anspruchsvolle Projekt einbringen. Ihr Einsatz bildet die Grundlage für den Erfolg dieser Reform.

Die nächste Generation von Plattenlegern vorbereiten

Die Modernisierung der Ausbildung bedeutet für die Branche einen grossen Einsatz. Gleichzeitig bietet sie eine wichtige Chance: Die Ausbildung kann an die Entwicklungen des Berufs angepasst und die nächste Generation von Fachkräften optimal vorbereitet werden.

Die Arbeiten werden in den kommenden Monaten intensiv weitergeführt, damit alles bereit ist für die Einführung der neuen Ausbildungen im Jahr 2027.

EIDGENÖSSISCHE WAHLEN 2023

Français, page 24

Alle vier Jahre ist es noch wichtiger,
mit einer vereinten Stimme zu sprechen.

constructionromande

Ende 2025 wurden zwei politische Entscheide gefällt, die für die Bauwirtschaft in den kommenden Jahren relevant sein werden. Einerseits nahm die Schweizer Bevölkerung eine Reform der Wohneigentumsbesteuerung an. Andererseits verabschiedeten die eidgenössischen Räte eine wichtige Revision des Kartellgesetzes. constructionromande verfolgt beide Dossiers aufmerksam, da sie direkte Auswirkungen auf die Unternehmen der Branche haben.

Abschaffung des Eigenmietwerts

Am 28. September 2025 hat die Schweizer Stimmbevölkerung die Reform der Besteuerung von Wohneigentum angenommen. Kernpunkt ist die Abschaffung des Eigenmietwerts. Gleichzeitig wird jedoch ein grosser Teil der steuerlichen Abzüge für Unterhalts- und Renovationsarbeiten gestrichen.

Während das Ende des Eigenmietwerts von vielen begrüsst wird, bereitet insbesondere der Wegfall der Unterhaltsabzüge der Bauwirtschaft Sorgen. Diese stellten bisher einen wichtigen Anreiz für Eigentümer dar, Renovationen oder energetische Sanierungen vorzunehmen.

Das Abstimmungsresultat fiel regional unterschiedlich aus: In der Romandie wurde die Vorlage deutlich abgelehnt. Gründe dafür könnten unterschiedliche steuerliche Belastungen, eine stärkere Sensibilität gegenüber Schwarzarbeit oder eine breitere Mobilisierung der Gegner gewesen sein.

Übergangsphase für die Branche

Für das Bau- und Ausbaugewerbe liegt die zentrale Herausforderung im Wegfall der steuerlichen Abzüge für Unterhalts- und energetische Sanierungsarbeiten. Zwar können die Kantone gewisse Abzüge weiterhin vorsehen, doch deren konkrete Ausgestaltung ist noch offen. Auf Ebene der direkten Bundessteuer werden sie in jedem Fall wegfallen.

Zum Zeitpunkt der Redaktion ist das Inkrafttreten der Reform noch nicht festgelegt; häufig wird jedoch das Jahr 2028 genannt. Für die Steuerperioden 2026 und 2027 gelten somit weiterhin die heutigen Regelungen.

Es ist denkbar, dass in dieser Übergangsphase zusätzliche Renovations- und Unterhaltsarbeiten ausgelöst werden, da Eigentümer die bestehenden Abzüge noch nutzen möchten. Danach könnte die Nachfrage wieder sinken. Für Unternehmen bedeutet dies, mögliche Nachfrage-«Wellen» frühzeitig in ihrer Planung zu berücksichtigen.

constructionromande wird die Entwicklung weiterhin verfolgen und ihre Mitglieder über die nächsten Schritte informieren.

Revision des Kartellgesetzes

Ein zweiter wichtiger Entscheid fiel in der Wintersession 2025: Das Parlament verabschiedete eine bedeutende Revision des Kartellgesetzes. Die Vorlage wurde von constructionromande, constructionromande und zahlreichen Wirtschaftsverbänden unterstützt.

Im Zentrum steht die Frage, unter welchen Voraussetzungen Vereinbarungen zwischen Unternehmen als unzulässig gelten. Zwischen 1996 und 2016 musste die Wettbewerbskommission (WEKO) nachweisen, dass eine Vereinbarung tatsächlich negative Auswirkungen auf den Wettbewerb hatte.

Mit dem Bundesgerichtsurteil «Gaba» aus dem Jahr 2016 änderte sich diese Praxis grundlegend: Bestimmte Vereinbarungen galten seither praktisch automatisch als unzulässig – selbst ohne nachgewiesene Wettbewerbsbeeinträchtigung. In der Praxis erschwerte dies Kooperationen zwischen Unternehmen, etwa bei Konsortien oder Einkaufsgemeinschaften, die für viele KMU wichtig sind.

Mehr Rechtssicherheit

Die nun beschlossene Revision korrigiert diese Entwicklung. Künftig muss die WEKO Vereinbarungen wieder im Einzelfall prüfen und deren tatsächliche Auswirkungen auf den Wettbewerb beurteilen.

Die Anpassung bedeutet keine Abschwächung des Kartellrechts: Wettbewerbswidrige Absprachen bleiben verboten und werden weiterhin sanktioniert. Gleichzeitig bringt sie mehr Rechtssicherheit für Unternehmen und nähert die Schweiz wieder den Regelungen anderer europäischer Länder an.

Grussbotschaft von constructionromande

Zu Beginn des Jahres 2026 richtet constructionromande ihre besten Glückwünsche an die Fédération Romande du Carrelage (FeRC), die ihr 20-jähriges Bestehen feiert.

Als Gründungsmitglied von constructionromande engagiert sich die FeRC seit zwei Jahrzehnten für die Interessen der Ausbau- und Bauunternehmen der Romandie sowie für die Förderung der entsprechenden Berufe. constructionromande dankt der FeRC für dieses Engagement und freut sich auf die weitere Zusammenarbeit im Dienst einer starken Bauwirtschaft in der Westschweiz.

DEUX RÉFORMES, UN MÊME ENJEU

Deutsch, Seite 23

Abolition de la valeur locative et loi sur les cartels, des développements majeurs pour les entreprises



Abolition de la valeur locative et révision de la loi sur les cartels : deux évolutions importantes dont les effets se feront sentir dans les prochaines années pour les entreprises de la construction.

La fin de l'année 2025 a été marquée par deux décisions politiques importantes qui auront un impact pour les entreprises dans les années à venir. D'une part, la population suisse a accepté une réforme complète de l'imposition de la propriété du logement. D'autre part, les Chambres fédérales ont adopté une révision majeure de la loi sur les cartels. constructionromande suit ces deux dossiers avec attention en raison de leurs implications pour les entreprises de la construction.

Abolition de la valeur locative

Lors des votations du 28 septembre 2025, la population a accepté une réforme complète de l'imposition de la propriété du logement. Celle-ci prévoit l'abolition de la valeur locative, mais également la suppression de la quasi totalité des déductions fiscales liées à la propriété et à l'entretien des bâtiments.

Si la disparition de la valeur locative met fin à un impôt souvent critiqué, les milieux de la construction s'étaient mobilisés contre le projet en raison de la suppression des déductions pour les travaux d'entretien et d'assainissement énergétique. À terme, cette évolution pourrait réduire l'incitation financière des propriétaires à entreprendre des rénovations.

Le résultat de la votation a d'ailleurs été contrasté: le refus a largement dominé en Suisse romande. Plusieurs facteurs

peuvent expliquer cet écart, notamment des charges fiscales différentes de part et d'autre de la Sarine, une sensibilité plus marquée aux risques liés au travail au noir ou encore une mobilisation particulièrement forte des opposants dans la région.

Une période transitoire à anticiper

Pour les entreprises de la construction, le principal enjeu réside dans la fin de la déductibilité des frais d'entretien et d'assainissement énergétique. La réforme prévoit certes que les cantons puissent maintenir certaines déductions pour l'assainissement énergétique, mais leurs modalités ne sont pas encore définies et elles disparaîtront dans tous les cas au niveau de l'impôt fédéral direct.

Au moment de la rédaction de ces lignes, la date d'entrée en vigueur de la réforme n'est pas encore connue, mais l'horizon 2028 est souvent évoqué. Les règles actuelles resteront donc applicables pour les exercices fiscaux 2026 et 2027.

Une augmentation temporaire de la demande en travaux d'entretien et de rénovation durant cette période transitoire est possible, certains propriétaires souhaitant profiter des déductions fiscales encore disponibles. Une baisse de la demande pourrait ensuite suivre après l'entrée en vigueur du nouveau système. Pour les entreprises, cette évolution potentiellement « par vagues » devra être anticipée, notamment en matière de gestion de la main d'œuvre et des investissements.

constructionromande continuera de suivre ce dossier et tiendra ses membres informés des évolutions à venir.

Loi sur les cartels : une révision attendue

La session parlementaire de décembre 2025 a également été marquée par l'adoption d'une révision importante de la loi sur les cartels (LCart). Ce projet a été activement soutenu par constructionsuisse, constructionromande et de nombreuses organisations économiques.

La réforme concerne principalement la manière dont un accord entre entreprises peut être considéré comme illicite. Entre 1996 et 2016, la Commission de la concurrence (COMCO) devait démontrer qu'un accord produisait des effets négatifs sur la concurrence pour pouvoir le sanctionner.

Un arrêt du Tribunal fédéral rendu en 2016 – l'arrêt « Gaba » – avait profondément modifié cette approche en introduisant une forme d'illicéité automatique des accords. Dans la pratique, des entreprises pouvaient ainsi être sanctionnées même en l'absence d'effets négatifs démontrés sur la concurrence.

Cette situation a compliqué certaines formes de coopération entre entreprises, notamment la création de consortiums ou de communautés d'achat, pourtant souvent essentielles pour les PME.

Un rééquilibrage du droit

La révision adoptée par le Parlement corrige cette situation en réintroduisant l'obligation pour la COMCO d'examiner les accords au cas par cas et d'en analyser les effets réels sur la concurrence.

Il ne s'agit pas d'un affaiblissement de la loi : les cartels et autres ententes nuisibles continueront d'être sanctionnés. Cette évolution rétablit en revanche une sécurité juridique plus claire pour les entreprises et rapproche à nouveau la Suisse des pratiques appliquées dans d'autres pays.

La date d'entrée en vigueur de cette révision n'est pas encore connue, mais le rééquilibrage qu'elle apporte est largement salué par les milieux économiques.



Message de constructionromande

En ce début d'année 2026, constructionromande adresse ses meilleurs vœux à la Fédération Romande du Carrelage (FeRC) et à ses membres à l'occasion des 20 ans de la Fédération.

Membre fondateur de constructionromande, la FeRC joue depuis deux décennies un rôle important dans la défense des entreprises du second œuvre et dans la promotion des métiers de la construction en Suisse romande. constructionromande se réjouit de poursuivre cette collaboration et adresse à la FeRC ses remerciements sincères ainsi que ses meilleurs vœux de succès pour l'avenir de la branche romande du carrelage.

constructionromande est une association intercantonale fondée en 2016 pour défendre les intérêts de l'industrie romande de la construction. Elle est affiliée à constructionsuisse, dont elle diffuse les idées et valeurs en Suisse romande.

constructionromande fédère une quinzaine d'associations romandes de branche et d'associations interprofessionnelles cantonales du gros œuvre, du second œuvre, des métiers techniques du bâtiment, des mandataires et des fournisseurs de la construction. Elle constitue de ce fait un interlocuteur privilégié et représentatif auprès du monde politique et des médias pour toutes les questions se rapportant à l'industrie romande de la construction.

www.constructionromande.ch

constructionromande

Une harmonie parfaite :

Notre Silikon weber K+N eco mate - assorti ton sur ton au mortier de jointoiment weber FM C88



Keraflex S1 Evolution



**LA POSE
DURABLE ÉVOLUÉE**

Keraflex S1 Evolution ZERO est l'adhésif alliant innovation et durabilité:

- À très faibles émissions de CO₂
- Faible émission de poussière (Low Dust)
- Classification double: consistance soit thixotrope soit liquide
- Épaisseur de couche: 15 mm maxi
- Excellente ouvrabilité



lyn.ap@weber.ch/weber.ch

Vers le produit



RÉPERTOIRE | VERZEICHNIS



Commerces de carrelage | Plattenhändler

Entreprise	Adresse	NPA	Lieu	Tél.	Téléphone	Web
▼						
Fribourg Freiburg						
Bringhen by Saneo SA	Rue de Battentin 21	1630	Bulle	Tél.	+41 26 919 89 60	www.bringhen.ch
Glasson-Miauton SA	Rte de Fribourg 1	1630	Bulle	Tél.	+41 26 913 66 33	www.getaz-miauton.ch
Carsa SA	Av. Tivoli 5, CP 300	1701	Fribourg	Tél.	+41 26 322 25 63	www.carsa-sa.ch
HG Commerciale	Route du Petit-Moncor 11	1752	Villars-sur-Glâne	Tél.	+41 26 460 81 60	www.hgc.ch
Bringhen by Saneo SA	Allée Paul-Cantonneau 3, Bât. E	1762	Givisiez	Tél.	+41 26 404 04 00	www.bringhen.ch
Glasson-Miauton SA	Route André Piller 1	1762	Givisiez	Tél.	+41 26 467 81 11	www.getaz-miauton.ch
Genève Genf						
Sabag Romandie SA	Rue de Lyon 109-111	1203	Genève	Tél.	+41 22 908 06 90	www.sabag.ch
Bringhen by Arte Matto Sàrl	Rue Plaisance 7	1227	Carouge	Tél.	+41 22 308 09 60	www.bringhen.ch
Gétaz-Miauton SA	Av. de la Praille 45	1227	Carouge	Tél.	+41 22 918 15 00	www.getaz-miauton.ch
Jura Jura						
Matériaux Sabag SA	La Baillassière 19	2800	Délemont	Tél.	+41 32 421 62 16	www.matsabag.ch
Neuchâtel Neuenburg						
Sabag SA	Rue des Tunnels 3	2000	Neuchâtel	Tél.	+41 32 729 94 94	www.sabag.ch
HG Commerciale	Rte de Boudry 13	2016	Cortailod	Tél.	+41 32 843 60 00	www.hgc.ch
Gétaz-Miauton SA	Chemin des Malpierrez 1	2088	Cressier NE	Tél.	+41 32 755 96 96	www.getaz-miauton.ch
Vaud Waadt						
HG Commerciale	Rue d'Etrablon 5	1023	Crissier	Tél.	+41 21 631 14 14	www.hgc.ch
Sabag Romandie SA	Route du Bois Genoud 1	1023	Crissier	Tél.	+41 21 633 09 50	www.sabag.ch
J.-C. Regamey SA	Route de la Pâle 6	1026	Denges	Tél.	+41 21 801 75 50	www.regamey.ch
Masson & Cie SA	Rue des Artisans 7	1026	Echandens	Tél.	+41 21 633 08 08	www.masson.ch
Bringhen by Saneo SA	Route de Denges 6	1027	Lonay	Tél.	+41 21 804 10 20	www.bringhen.ch
Dubat SA	Route de Bellevue 13	1029	Villars-Ste-Croix	Tél.	+41 21 333 13 13	www.dubat.ch
Gétaz-Miauton SA	Rte de la Tuilière 10	1163	Etoy	Tél.	+41 21 821 23 00	www.getaz-miauton.ch
Challande & Fils SA	Rte de Duillier 18, CP 1107	1260	Nyon	Tél.	+41 22 994 35 35	www.challande.ch
Bringhen by Saneo SA	Via Urba 9	1350	Orbe	Tél.	+41 24 486 80 00	www.bringhen.ch
Sabag Romandie SA	Route de Lausanne 2	1400	Yverdon	Tél.	+41 24 423 44 30	www.sabag.ch
Dubat SA	Ch. de la Chèvre 1, CP 284	1401	Yverdon	Tél.	+41 24 424 13 13	www.dubat.ch
Rapin-Miauton SA	Rte de la Grosse Pierre 16	1530	Payerne	Tél.	+41 26 662 50 00	www.getaz-miauton.ch
Glasson-Miauton SA	Le Pré, Les Moulins	1660	Château-d'Oex	Tél.	+41 26 924 24 24	www.getaz-miauton.ch
Gétaz-Miauton SA	Rte du Pré du Bruit 4, Z.I. A	1844	Villeneuve	Tél.	+41 21 967 10 00	www.getaz-miauton.ch
Valais Wallis						
Bringhen by Sarval SA	Rue du Levant 160	1920	Martigny	Tél.	+41 27 720 57 20	www.bringhen.ch
Frehner & Fils SA	Rte du Levant 116	1920	Martigny	Tél.	+41 27 722 54 83	www.frehnersa.ch
Bringhen by Sanibat SA	Av. du Grand-Champsec 12	1950	Sion	Tél.	+41 27 203 46 55	www.bringhen.ch
Ferd. Lietti SA	Rue de la Dixence 48	1950	Sion 4	Tél.	+41 27 205 65 65	www.lietti.ch
Gétaz-Miauton SA	Rue de la Dixence 33	1950	Sion 4	Tél.	+41 27 345 36 90	www.getaz-miauton.ch
Bringhen AG	Kantonsstrasse 32	3930	Viège	Tél.	+41 27 948 84 11	www.bringhen.ch
Gétaz-Miauton SA	Lonzastrasse 2	3930	Viège	Tél.	+41 27 948 85 00	www.getaz-miauton.ch
Bringhen SA	Rue de la Potence 5	3960	Sierre	Tél.	+41 27 455 33 77	www.bringhen.ch
Robert Salamin & Fils SA	Anc. rte Salquenen 2	3960	Sierre	Tél.	+41 27 455 06 69	www.carrelage.ch

RÉPERTOIRE | VERZEICHNIS


Entreprises de pose | Plattenleger

Entreprise	NPA	Lieu	Tél. Téléphone	E-mail	Entreprise formatrice	Sécurité au travail - SB55	Diagnostic amiante
▼							
	Berne Bern						
C. Frossard Sàrl	2503	Bienne	Tél. +41 32 322 95 41	info@frossardcarrelages.ch	•	•	
Gilomen Carrelage SA	2610	St-Imier	Tél. +41 79 208 14 96	gilomen.carrelage@bluewin.ch	•	•	
Leuenberger Carrelages Sàrl	2740	Moutier	Tél. +41 32 493 50 63	info@leuenbergercarrelages.ch	•	•	•
Widmer Carrelage Donovan Demage Sàrl	2743	Eschert	Tél. +41 79 937 01 96	demage_carrelage@bluewin.ch			
	Jura Jura						
Baumann Carrelage & Parquet Sàrl	2340	Le Noirmont	Tél. +41 79 368 80 63	info@baumannsarli.ch			
LE CARRELEUR, Sajelschnik	2350	Saignelégier	Tél. +41 32 953 10 63	sajelschnik@me.com	•	•	
Luraschi Carrelage - Steve Falcoz Sàrl	2842	Rossemaison	Tél. +41 32 422 69 94	stevefalcoz@bluewin.ch	•	•	
ADC Bureau Technique & Commercial Sàrl	2852	Courtételle	Tél. +41 32 422 75 60	info@adc-carrelages.ch	•		
Carreaux d'Art SA	2854	Bassecourt	Tél. +41 32 426 81 02	info@carreaux-expo.ch	•		
Sandy Voirol Carrelage Sàrl	2855	Glovelier	Tél. +41 32 426 70 72	info@sandyvoirolcarrelage.ch			
Houlmann Fabien Sàrl	2883	Montmelen	Tél. +41 79 329 01 91	houlmann.fabien@gmail.com	•		
Biedermann Carrelages SA	2902	Fontenais	Tél. +41 32 466 39 50	info@biedermann-sa.ch	•	•	
	Neuchâtel Neuenburg						
Coccolo Carrelages SA	2034	Peseux	Tél. +41 32 731 46 06	coccolo@coccolo.ch	•		
MB Carrelage - Bouhrir	2043	Boudevilliers	Tél. +41 76 283 43 59	mbarrelageswiss@gmail.com		•	
Variba SA	2052	Fontainemelon	Tél. +41 32 853 47 86	variba@bluewin.ch	•		
Carrelages SM SA	2087	Comaux	Tél. +41 32 841 60 14	info@carrelages-sm.ch	•		
Vona Sàrl	2300	La Chaux-de-Fonds	Tél. +41 32 913 17 49	vonasarli@bluewin.ch	•	•	•
	Fribourg Freiburg						
Jacques Giacomotti & Fils SA	1470	Estavayer-le-Lac	Tél. +41 26 663 57 63	info@giacomotti-sa.ch			•
ArtConcept Carrelage SA	1484	Aumont	Tél. +41 79 459 52 17	info@artconcept.ch			•
AD Carrelage SA	1541	Sévaz	Tél. +41 26 677 39 49	info@adcarrelage.ch	•	•	
Siffert Carrelage Sàrl	1541	Sévaz	Tél. +41 79 821 30 62	siffertcarrelage@gmail.com			
Sassi Carrelages Bulle SA	1630	Bulle	Tél. +41 26 912 94 45	bulle@carrelages-sassi.ch	•	•	
Grosset SA	1680	Romont	Tél. +41 26 652 30 73	grosset.sa@bluewin.ch			
Wicht Carrelage SA	1681	Billens	Tél. +41 26 652 80 47	info@wicht-carrelage.ch			
M&L Pereira Carrelages Sàrl	1700	Fribourg	Tél. +41 79 312 86 19	pereiracarrelage09@gmail.com			
Carrelages Sassi SA	1720	Cominboeuf	Tél. +41 26 424 65 06	info@carrelages-sassi.ch	•	•	
Carrelage Florent Delley	1723	Marly	Tél. +41 79 209 42 37	florentdelley@bluewin.ch			
J.-C. Chambettaz Carrelages et Chapes SA	1723	Marly	Tél. +41 26 436 51 84	jc.chambettaz@bluewin.ch	•		
Spicher Jean-Claude GmbH	1734	Tentlingen	Tél. +41 26 418 23 02	amspicher@hotmail.com			
Castella Carrelage	1752	Villars-sur-Glâne	Tél. +41 79 230 73 09	jean-luc@castella-carrelage.ch			
AP Carrelages Aebischer Pascal SA	1762	Givisiez	Tél. +41 26 322 35 68	info@apcarrelages.ch	•	•	
Carsa SA	1762	Givisiez	Tél. +41 26 322 25 63	info@carsa-sa.ch	•		
laconisi Carrelages Sàrl	1762	Givisiez	Tél. +41 26 469 00 00	laconisi.carrelages@bluewin.ch	•	•	
dp-Revêtements Sàrl	1782	Belfaux	Tél. +41 79 587 78 62	info@dprevetements-sarl.ch			
Kerastone SA	1782	Belfaux	Tél. +41 26 475 36 45	info@kerastonesa.ch	•	•	
Marius Hayoz SA	1785	Cressier	Tél. +41 26 674 17 20	info@carrelage-hayoz.ch	•	•	
Hayoz + Marro AG	3182	Ueberstorf	Tél. +41 31 741 41 54	hayozg@bluewin.ch	•		
H. Schäfler AG	3184	Wünnewil	Tél. +41 26 495 39 69	info@h-schaefler.ch	•		
A-A Plattenleger GmbH	3212	Gurmels	Tél. +41 26 674 06 22	info@aaplattenleger.ch			

Entreprise	NPA	Lieu	Tél. Téléphone	E-mail	Entreprise formatrice	Sécurité au travail - S855	Diagnostic amiante
 Genève Gent							
Bagattini SA	1201	Genève	Tél. +41 22 339 30 00	info@bagattinisa.ch	•	•	•
Alfio Cescon Carrelage	1203	Genève	Tél. +41 22 823 21 45	alfio.cescon@bluewin.ch		•	
Felice Renov SA	1205	Genève	Tél. +41 78 726 67 65	felice@felice-renov.ch			
Vieira Carrelage et Revêtement	1205	Genève	Tél. +41 79 333 00 17	contact@vieiracarrelage.ch	•		
Carlocente Rénovation SA	1212	Grand-Lancy	Tél. +41 22 734 36 46	vicente@carlocente.ch	•		
J.-L. Dumas Carrelages et Revêtements	1212	Grand-Lancy	Tél. +41 22 301 22 51	carrelagedumas@bluewin.ch	•	•	•
SEMOG Carrelages et Revêtements	1212	Grand-Lancy	Tél. +41 76 775 94 20	semog-@bluewin.ch		•	
CFG Carrelages Sàrl	1213	Petit-Lancy	Tél. +41 76 429 47 66	info@cfg-carrelages.ch			
Qamil Ibrahim - CICM	1213	Petit-Lancy	Tél. +41 22 736 73 53	cicm@bluewin.ch		•	•
Artrans SA	1214	Vernier	Tél. +41 22 341 21 30	contact@artrans.ch	•		•
Concept Carrelage Sàrl	1217	Meyrin	Tél. +41 79 205 16 26	info@conceptcarrelage-sarl.ch			
Di Chiara SA	1217	Meyrin	Tél. +41 22 341 24 85	dichiara@bluewin.ch	•	•	•
Emcaro Sàrl	1217	Meyrin	Tél. +41 22 792 03 37	a.rovedo@emcaro.ch		•	
Jamic SA	1219	Châtelaine	Tél. +41 22 797 05 00	jamic@bluewin.ch	•	•	
Seical SA	1219	Le Lignon	Tél. +41 22 797 47 32	info@seical.ch	•	•	
Telmo Carreleur	1219	Châtelaine	Tél. +41 78 747 52 20	telmo@telmo.ch			
Baur C. + G. SA	1227	Carouge	Tél. +41 22 342 44 65	baur.sa@bluewin.ch	•	•	
Carodeco.ch Sàrl	1227	Carouge	Tél. +41 22 547 79 91	contact@carodeco.ch			
Entreprise Jean Lanoir SA	1227	Acacias	Tél. +41 22 827 43 10	jlanoir@lanoir.ch	•	•	•
Pascal Stoppa SA	1227	Carouge	Tél. +41 22 751 31 77	pascal@stoppa-carrelage.ch	•	•	•
Zyferi SA	1227	Carouge	Tél. +41 22 343 32 02	info@zyferisa.ch			
Belmonte Carrelages SA	1228	Plan-les-Ouates	Tél. +41 22 880 08 81	info@belmontecarrelages.ch	•		
GVA Carrelages SA	1228	Plan-les-Ouates	Tél. +41 22 342 40 00	hello@gvacarrelages.ch	•	•	
GOLD & SKY, Carrelage et Revêtements	1233	Bernex	Tél. +41 78 818 46 75	goldskycarrelages@gmail.com			
Limani III SA	1233	Bernex	Tél. +41 22 743 00 40	info@limani-iii.ch			
Gatto SA	1242	Satigny	Tél. +41 22 733 84 00	xdu@gatto-sa.ch	•	•	•
Edouard Berclaz Carrelage	1246	Corsier	Tél. +41 22 751 08 80	edouard.berclaz@bluewin.ch		•	•
AB Ceram Sàrl	1258	Perly	Tél. +41 79 193 48 13	info@ab-ceram.ch		•	
Porta CGG Sàrl	1294	Genthod	Tél. +41 22 774 01 68	cosimo.porta@bluewin.ch		•	•
 Vaud Waadt							
J. Rod SA	1004	Lausanne	Tél. +41 21 626 01 47	info@jrod.ch	•	•	
Arias Carrelage Sàrl	1007	Lausanne	Tél. +41 21 312 91 05	info@arias-carrelage.ch	•		
Ferreira Carrelage	1008	Prilly	Tél. +41 21 625 85 26	info@ferreira-carrelage.ch	•	•	
DC Design Carrelage SA	1010	Lausanne	Tél. +41 21 646 00 71	info@designcarrelage.ch			
Alessandro Citti	1020	Renens	Tél. +41 76 542 12 60	alex.citti1970@gmail.com			
Carrelages Revêtements GRANDAS Manuel	1020	Renens	Tél. +41 21 648 30 59	m.grandas@bluewin.ch			
Marc Daenzer	1023	Crissier	Tél. +41 21 636 22 82	info@daenzer.com			
Au Coin du Feu Sàrl	1024	Ecublens	Tél. +41 79 393 73 29	emery@aucoindufeu.ch	•	•	
As de Carreau & Carrelages SA	1027	Lonay	Tél. +41 21 802 43 61	admin@asdecarrreau.ch			
YK Carrelage Sàrl	1029	Villars-Ste-Croix	Tél. +41 21 637 12 76	info@ykarrelage.ch			
Carrelage Artisanal Bernard Pittet Sàrl	1040	Echallens	Tél. +41 79 357 54 41	carrelage-artisanal@bluewin.ch			
Marc Grognez Carrelage	1041	Poliez-Pittet	Tél. +41 78 720 84 97	grognez.m@gmail.com	•		
Daniel Membrez	1145	Bière	Tél. +41 21 809 55 70	daniel.membrez@sefanet.ch			
Jac Carrelage, Cédric Jaquet	1147	Montricher	Tél. +41 78 840 47 57	jac.carrelage@hotmail.com			
Carrelages Julien Bertola Sàrl	1188	St-George	Tél. +41 79 782 87 44	julien@bertola-carrelages.ch	•		
GLP Laurent Pasche Sàrl	1188	Gmel	Tél. +41 21 828 32 01	glp.carrelage@bluewin.ch	•		
Gigandet Carrelage, Martial Gigandet	1196	Gland	Tél. +41 22 364 14 66	info@gigandetcarrelage.ch	•		
Rebelo Carrelage Sàrl	1267	Coinsins	Tél. +41 22 808 06 06	info@rebelo-carrelage.ch			
Barros Sàrl	1268	Burtigny	Tél. +41 22 361 64 38	info@barros-carrelage.ch			
Greppin & Fils Sàrl	1277	Borex	Tél. +41 22 362 52 72	info@greppin.ch			
Ceramjoux Sàrl	1348	Le Brassus	Tél. +41 21 845 69 48	info@ceramjoux.ch	•	•	•
Gecaro SA	1350	Orbe	Tél. +41 24 441 30 01	contact@gecaro.com	•	•	
Alessandro Carrelages Sàrl	1400	Yverdon-les-Bains	Tél. +41 76 583 11 14	alessandro.carrelages@infomaniak.ch			
Compondu et Fils Sàrl	1442	Montagny-près-Yverdon	Tél. +41 24 445 43 39	pcompondu@bluewin.ch	•	•	
Eric Blanc Carrelages & revêtements	1464	Chavannes-le-Chêne	Tél. +41 79 416 29 44	eric@ericblanc-carrelages.ch	•		
Berisha Carrelages Sàrl	1523	Granges-près-Marnand	Tél. +41 26 663 54 55	info@berishacarrelages.ch	•	•	
Marcuard Carrelages	1543	Grandcour	Tél. +41 26 667 02 40	marcuard@hispeed.ch	•	•	
Godel Sols SA	1564	Domdidier	Tél. +41 26 675 17 94	info@godel-sols.ch	•	•	
Guy Saugy Carrelage Sàrl	1659	Rougemont	Tél. +41 26 924 59 88	sarl.saugy@bluewin.ch	•	•	
Grisoni Carrelages Sàrl	1806	St-Légier-La Chièzaz	Tél. +41 21 922 89 39	carrelages@grisonicarrelages.ch	•	•	•
Favre Frédéric	1809	Fenil-sur-Corsier	Tél. +41 21 922 13 36	administration@favre-carrelages.ch			
Riposi & fils Sàrl	1854	Leysin	Tél. +41 24 494 23 05	riposi@bluewin.ch			
Maire Carrelage et Renovation Sàrl	1880	Bex	Tél. +41 24 463 18 00	mgc@bluewin.ch		•	•

RÉPERTOIRE | VERZEICHNIS

Entreprises de pose (suite) | Plattenleger (Fortsetzung)

Entreprise	NPA	Lieu	Tél. Téléphone	E-mail	Entreprise formatrice	Sécurité au travail - S855	Diagnostic amiante
▼							
 Valais Wallis							
Hotistyle Sàrl	1868	Collombey	Tél. +41 79 396 15 36	jeton.hoti@hotistyle.ch	•	•	
Xavier Meier	1869	Massongex	Tél. +41 79 288 05 33	info@meiercarrelage.ch			
B.R. Carrelages - Revêtements de parquets	1870	Monthey	Tél. +41 79 548 26 17	info.br1870@gmail.com		•	
Grept Carrelage	1897	Le Bouvret	Tél. +41 24 481 81 69	grept.carrelage@hotmail.ch	•	•	•
Rouillier Carrelage Sàrl	1904	Vernayaz	Tél. +41 79 769 52 03	info@rouilliercarrelage.ch	•		
Faiences d'Art carrelage Sàrl	1907	Saxon	Tél. +41 76 302 54 38	remydegibus@gmail.com			
Lambiel Carrelage Sàrl	1908	Riddes	Tél. +41 27 306 41 93	ljb58@gmail.com	•		
Christian Produit Sàrl	1912	Leytron	Tél. +41 27 306 70 50	chriscarl@bluewin.ch	•	•	
Adamo Carrelage & Rénovation Sàrl	1913	Sailion	Tél. +41 79 229 71 93	adamo-carrelage@outlook.com			
Art at Home 2014 Sàrl	1913	Sailion	Tél. +41 27 744 14 06	info@art-at-home.ch			
Enzo Carrelages Sàrl	1913	Sailion	Tél. +41 79 658 48 94	les.enzo@netplus.ch	•		•
Frehner & Fils SA	1920	Martigny	Tél. +41 27 722 54 83	info@frehnersa.ch	•	•	•
Scothom Sàrl	1920	Martigny	Tél. +41 79 637 92 83	scothom@bluewin.ch		•	
May carrelage Sàrl	1921	Martigny-Croix	Tél. +41 79 828 85 75	mayncarrelage@gmail.com			
Jean-Marc Richard Carrelage	1926	Fully	Tél. +41 27 746 47 02	jean-marc.richard@mycable.ch			
Gaëtan Rossier & Fils SA	1934	Le Châble	Tél. +41 79 797 85 28	rossier.carrelage@netplus.ch	•	•	•
Jo Hiroz Sàrl	1941	Vollèges	Tél. +41 79 410 77 27	johiroz@netplus.ch			
Comby Carrelages Sàrl	1942	Levron	Tél. +41 79 641 95 65	info@combycarrelages.ch	•	•	
Carrelages Paccolat	1945	Liddes	Tél. +41 79 500 19 30	philippepaccolat@gmail.com			
Pierre-Maurice Métroz Carrelage	1945	Liddes	Tél. +41 79 507 70 03	pierre-maurice.metroz@hotmail.ch			•
Ferd. Lietti SA	1950	Sion	Tél. +41 27 205 65 70	p.theler@lietti.ch			
PROCERAM Sàrl	1950	Sion	Tél. +41 27 322 21 20	lea@proceram.ch			•
Millius Carrelage Sàrl	1958	St-Léonard	Tél. +41 27 483 33 78	info@milliugroupe.ch	•	•	
Constantin Emmanuel Sàrl	1966	Ayent	Tél. +41 79 321 12 27	constantincarrelage@gmail.com	•		
Morard carrelage et revêtement de sol SA	1966	Ayent	Tél. +41 79 628 04 35	info@morard-carrelage.ch	•	•	
Thierry Dessimoz Carrelage Sàrl	1969	St-Martin	Tél. +41 78 911 40 72	client-info@tdessimoz-carrelage.ch			
Maye Pierrick Carrelage Sàrl	1971	Champlan (Grimisuat)	Tél. +41 79 401 35 19	mpcarrelage@hotmail.com			
Schöpfer Carrelages Sàrl	1976	Erde	Tél. +41 79 221 00 42	schopfer.carrelage@netplus.ch			•
Patrick Lathion Carrelage	1994	Aproz	Tél. +41 27 346 58 88	patrick.carrelage.sarl@gmail.com			
Arona Carrelage Sàrl	1996	Basse-Nendaz	Tél. +41 78 763 51 07	aronafn@hotmail.com	•	•	
Briggeler Martin AG	3902	Glis	Tél. +41 27 924 10 06	info@briggeler-martin.ch	•	•	
GZ Plättli-Unterlagsboden AG	3902	Glis	Tél. +41 27 924 12 12	info@gzplaetli.ch	•		
Fux Reto GmbH	3924	St.Niklaus	Tél. +41 27 956 14 15	info@art-ofenbau.ch	•	•	•
R.+B. Gruber Plattengeschäft	3925	Grächen	Tél. +41 79 632 55 71	info@gruberei.ch			•
Bellwald Plattenbeläge GmbH	3930	Visp	Tél. +41 27 946 86 10	info@bellwald-plattenbelaege.ch	•	•	•
Heynen Mario AG	3930	Visp	Tél. +41 27 948 11 35	info@heynenag.ch	•	•	
André Prediger Plattenlegergeschäft	3931	Eyholz	Tél. +41 27 946 74 87	info@prediger.ch	•		
Burgener Plattenbeläge GmbH	3942	Raron	Tél. +41 79 240 54 45	info@burgener-keramik.ch	•		•
Aschilier Schnyder Keramik Stein GmbH	3945	Gampel	Tél. +41 79 359 31 78	info@aschilierschnyder.ch	•	•	
Jan Carrelage & Sanitaire Sàrl	3960	Sierre	Tél. +41 79 811 76 64	info@jangroupe.ch	•		•
LOU Carrelage Sàrl	3960	Sierre	Tél. +41 79 255 19 30	info@loucarrelage.ch		•	
Robert Salamin & Fils SA	3960	Sierre	Tél. +41 27 455 06 69	salamin.carrelage@netplus.ch	•	•	
Stéphane Berclaz, entreprise de carrelage sàrl	3960	Sierre	Tél. +41 27 455 63 16	info@stephane-berclaz.ch			
Zuber & Fils Sàrl	3960	Sierre	Tél. +41 78 772 91 50	info@zuber-carrelage.ch			

REMERCIEMENTS

Nous pouvons compter sur eux !

La FeRC a la chance de bénéficier du soutien de fournisseurs de la branche du carrelage. Leur appui financier de même que leur contribution à l'organisation de formations ainsi qu'à la réalisation et la traduction de fiches techniques, ou encore leur disponibilité permettent à la FeRC de mener à bien ses missions.

Nous remercions ici l'ensemble de nos partenaires pour leur investissement.

DANKESWORT

Wir können uns auf sie verlassen!

Die FeRC hat das Glück auf einige Lieferanten der Keramikbranche zählen zu dürfen. Ihre finanzielle Unterstützung, der Beitrag an die Ausbildung, an die Entwicklung der technischen Angaben und Merkblätter, aber auch ihre Verfügbarkeit für unseren Verband hilft uns täglich die festgelegten Ziele zu erreichen.

Wir möchten hier recht herzlich unseren FeRC-Partner für diese Mithilfe danken.

CERMIX 

kerakoll

 **GEBERIT**

schöni
Yes, we can!

 **MAPEI**

Sopro 

 **weber**
SAINT-GOBAIN

Sopro

La Technique des Adhésifs

Sopro FKM® S2 rapide

Mega Mix!

Habitat sain et performance maximale assurée, avec les grands et très grands formats.



Mortier-colle ciment à très faible émission, monocomposant, très flexible, C2 FE S2 selon NF EN 12004

Idéal pour les grands et très grands formats

A très faible émission, pour une habitation saine – Recommandé par l'Institut „Sentinel Haus“

Extra leicht

Gross- und Megaformate

Niedrige Emissionen

www.sopro.ch